

CONTRAT

réglant l'inscription d'un(e) élève à l'initiative « Fördern und Fordern »¹

Le présent contrat est établi entre :

- 1) Le Lycée Guillaume Kroll, 32, rue Henri Koch, L-4354 Esch-sur-Alzette, dénommé ci-après LGK, représenté par M. Sylvain PIREN, directeur adjoint,
- 2) L'élève, né(e) le

L'initiative « Fördern und Fordern » vise à offrir à des élèves volontaires un encadrement amélioré afin de lui permettre d'augmenter ses chances de réussite dans plusieurs branches/matières.

Le LGK autorise l'élève à s'inscrire dans l'initiative « Fördern und Fordern » sous les modalités suivantes :

L'élève s'engage à :

- ✓ fournir les prestations prévues dans son plan de progression individuel (« Förderplan »)
- ✓ être présent aux leçons d'études éventuelles organisées en dehors des cours de classe normaux
- ✓ n'avoir aucune absence non excusée ultérieure
- ✓ travailler de façon consciencieuse dans toutes les branches²
- ✓ respecter à la lettre les instructions du règlement d'ordre interne du LTE.

Le LGK s'engage à :

- ✓ fournir à l'élève un portfolio qui servira à documenter le travail effectué. Le portfolio final pourra donner lieu à une note orale au 3^e trimestre.
- ✓ donner à l'élève un feedback régulier par rapport à ses points forts et points faibles ainsi qu'à ses progrès, ceci à travers un encadrement par un enseignant spécialisé ainsi que l'appui du SePAS du lycée, afin de le soutenir selon ses moyens tant au niveau scolaire que social.
- ✓ avoir un contact régulier avec les représentants légaux de l'élève, soit par SMS, courriel ou téléphone.

Si au courant de l'année, l'élève ne répond pas à ses engagements, la direction du lycée peut décider l'annulation du contrat, sur avis du coach de l'élève.

Fait en double exemplaire à Esch-sur-Alzette, le ...

L'élève,

Le représentant légal

Le directeur adjoint,

Nom de l'élève

Sylvain PIREN

¹ La dénomination allemande a été retenue pour l'initiative dont la traduction française serait « encourager et exiger ».

² pas d'oublis répétés notamment, en délaissant les branches qui ne font pas partie de l'initiative.